Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Temps partiel et congés payés

Par ClaireBF

Bonjour

J'ai un temps partiel (20h) dans une épicerie ouverte 7j/7, y compris le 25 décembre.
Je travaille du lundi au jeudi inclus.
J'ai posé comme congés payés jeudi 24, puis du lundi 28 au jeudi 31, soit 5 jours en tout. Mon chef me dit que cela revient à 8 jours (les trois jours du 25 au 27), et 2 jours supplémentaires (2 et 3 janvier).

C'est-à dire que je pose 5 jours et que cela me compte 10.
Est-ce légal ?